



Kaddafi donne le relais aux chefs de tribus

La guerre civile va commencer...

Le régime libyen a accepté hier de suspendre ses opérations à Misrata, mais dément un retrait militaire des lieux.

Page 6

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Neuvième année - N° 2335 - Lundi 25 avril 2011 - Prix : 10 DA

ILS ONT EU GAIN DE CAUSE

Les enseignants gèlent leur grève

Page 2

Code communal adopté

Fronde islamiste

Page 3



Les avions sans pilote utilisés à nos frontières

Les drones US, une menace pour le Sud algérien

Lire page 4



Université

Dernier virage avant l'année blanche

L'année universitaire entame son dernier virage avant de basculer définitivement dans le spectre de l'année blanche. Les universitaires croient en la possibilité de sauver l'année et éviter à l'université algérienne «le scénario catastrophe» qui se profile à l'horizon. Actuellement, les étudiants passent leurs examens du premier semestre dans la majorité des universités du pays, mais la menace de reprise de la grève reste de mise. D'ores et déjà, la Coordination nationale autonome des étudiants (Cnae) appelle à une marche le 2 mai prochain. Une ultime action qui démontre que rien n'a été réglé, malgré les engagements du département de Rachid Harraoubia. Hamzaoui Abdelkrim, un des représentants des étudiants de l'université de Bouzaréah (Alger), contacté hier, réitère la revendication de voir la tutelle prendre des mesures concrètes, condition sine qua non de surseoir à la grève. L'orateur brandit d'ailleurs la menace du gel des cours du deuxième semestre une fois les examens terminés et n'écarte pas l'éventualité d'aller vers un sit-in devant la présidence de la République.

Aomar Fekrache

Page 2

Je consulte mon compte CCP sur mon mobile



Pour être près de vous nous nous engageons à être partout



* (Le code internet ou celui du serveur vocal de la consultation du CCP). Pour demander le code confidentiel, consultez le : eccp.poste.dz/ commande Tarifs 5 DA /SMS en sus du tarif de la demande d'avoir CCP.



partout avec vous

ANEP 851060

Ils ont eu gain de cause

Les enseignants gèlent leur grève



■ Comme il fallait s'y attendre, la grève de trois jours initiée par les syndicats autonomes du secteur de l'éducation à partir d'aujourd'hui n'aura pas lieu.

Par Hocine Larabi

Et pour cause, le ministre de l'Education nationale, Boubekour Benbouzid, s'est engagé à prendre en charge la totalité des revendications socioprofessionnelles formulées par les enseignants. Un pari réussi pour le ministre qui a pu éviter un mouvement de protestation, le premier du genre depuis le début de l'année. En effet, les principaux syndicats qui ont appelé les enseignants des trois différents cycles à débrayer aujourd'hui, ont décidé de surseoir à leur mouvement de protestation, après un dialogue «fructueux», faut-il le souligner, avec la tutelle. La Coordination nationale autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et

technique (Cnapest) a décidé, à l'issue d'un conseil national tenu avant-hier, de suspendre le débrayage. Nouar Larbi, coordinateur national du Cnapest, a exprimé sa totale satisfaction des négociations avec la tutelle. Selon lui, les pouvoirs publics ont répondu favorablement aux doléances des enseignants. «Nous avons rencontré à quatre reprises les responsables du ministère. Dans le PV de la dernière réunion, signé par le ministre lui-même, la tutelle s'est engagée à étudier point par point notre plateforme de revendications. Les résultats des réunions avec la tutelle sont soumis au bureau du syndicat qui a décidé de suspendre le mouvement de protestation», dit-il. Selon lui, le ministre a promis aux travailleurs du secteur de «rouvrir le dossier du régime indemnitaire».

re». Nouar Larbi estime que les enseignants «étaient lésés en ce qui concerne le régime indemnitaire par rapport aux fonctionnaires d'autres secteurs». «Lors des réunions avec la tutelle, il a été convenu l'installation d'une commission qui examinera les nouvelles primes à rajouter à notre régime indemnitaire», affirme notre interlocuteur. S'agissant du statut particulier, le coordinateur du Cnapest indique qu'il a été décidé l'installation d'une commission mixte appelée à prendre en charge les «lacunes et les incohérences enregistrées dans les textes». La médecine du travail a été évoquée également lors des rencontres ministère-syndicats. Dans ce chapitre, Benbouzid s'est engagé «à trouver des mécanismes adéquats afin de faciliter aux enseignants l'accès aux soins». Pour ce qui est des œuvres sociales, il a été décidé l'amendement à court terme du décret 158-94. Un nouveau décret sera abrogé avant le 30 avril du mois en cours, souligne le coordinateur du Cnapest. A rappeler que la gestion des œuvres sociales est gelée depuis le mois de juillet passé et la requête concernant la refonte de leur gestion est acceptée, selon Nouar Larbi. Ce dernier veut prendre l'opinion publique à témoin, en menaçant de renouer avec la protesta si la tutelle ne met pas en exécution les résultats des réunions avec les représentants des enseignants. Même son de cloche à l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef) qui a décidé, à l'issue de son conseil national, de faire marche arrière en suspendant le mot d'ordre de grève, tout comme le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest). Ce syndicat avait soulevé, lors de ses réunions avec la tutelle, la question des enseignants du technique et les conditions de travail spécifiques au sud du pays. Le ministre s'est engagé à régler définitivement ces deux dossiers. H. L.

Université

Dernier virage avant l'année blanche

L'année universitaire entame son dernier virage avant de basculer définitivement dans le spectre de l'année blanche. Les universitaires croient en la possibilité de sauver l'année et éviter à l'université algérienne «le scénario catastrophe» qui se profile à l'horizon. Actuellement, les étudiants passent leurs examens du premier semestre dans la majorité des universités du pays, mais la menace de reprise de la grève reste de mise. D'ores et déjà, la Coordination nationale autonome des étudiants (Cnae) appelle à une marche le 2 mai prochain. Une ultime action qui démontre que rien n'a été réglé, malgré les engagements du département de Rachid Harraoubia. Hamzaoui Abdelkrim, un des représentants des étudiants de l'université de Bouzaréah (Alger), contacté hier, réitère la revendication de voir la tutelle prendre des mesures concrètes, condition sine qua non de surseoir à la grève. L'orateur brandit d'ailleurs la menace du gel des cours du deuxième semestre une fois les examens terminés et n'écarte pas l'éventualité d'aller vers un sit-in devant la présidence de la République. Toutefois, il dit être convaincu que le retard sera rattrapé et soutient que les étudiants protestataires n'ont aucunement l'intention de pousser délibérément le bouchon vers l'année blanche. Ce qui pourtant ne cesse de se confirmer de jour en jour. Le coordinateur national du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes), Malek Rahmani, affirme quant à lui qu'«il y a moyen de récupérer le retard accusé jusqu'à maintenant et éviter l'année blanche». Pour ce faire, le ministère



de tutelle doit assumer ses responsabilités et engager un débat franc et sérieux avec tous les acteurs concernés, notamment les étudiants. Ces derniers, souligne-t-il, doivent être rassurés, écoutés et sensibilisés sur les conséquences d'une année blanche. Tout en admettant que nul ne dispose d'une baguette magique pour régler les maux de l'université en un laps de temps aussi court, M. Rahmani précise néanmoins que «les étudiants ont le droit de s'exprimer librement». Ajoutant que malgré «le mal profond» qui affecte l'université algérienne et «la gestion irrationnelle du ministère de l'Enseignement supérieur», le Cnes «se battra pour qu'il n'y ait pas d'année blanche». Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique, Rachid Harraoubia, s'exprimant récemment à la Télévision nationale, s'est montré plutôt «rassurant». Il avait déclaré que les étudiants ont repris les cours de manière normale, hormis ceux relevant de certaines écoles supérieures. Mais en réalité la menace persiste toujours et tout retard de plus risque de sceller le sort de l'année universitaire. Outre l'impossibilité de dispenser tous les cours et achever le programme, Abdelmalek Rahmani a relevé également qu'en cas d'année blanche, ce sont les nouveaux bacheliers qui en pâtiront. «Avec 250 000 nouveaux bacheliers par an, l'année prochaine on ne trouvera pas où mettre tout ce beau monde !» a-t-il averti.

Aomar Fekrache

Devant le siège de la wilaya Sit-in des habitants d'un arch

«Aït Mekla el arch oublié» «non à la marginalisation» peut-on lire sur une banderole suspendue devant le siège de la wilaya par des citoyens en colère. Ainsi, des centaines de citoyens de la commune de Chabet El Ameur ont observé, dans la matinée d'hier, un sit-in devant le siège de la wilaya de Boumerdès. Ils réclament une meilleure prise en charge de leurs revendications et l'amélioration de leurs conditions de vie. Ainsi, ils sont plus de 500 citoyens émanant du arch d'Aït Mekla qui comprend Aït Saïd, Azzouza, Ouled Benabdellah, Ouled Bentafat et Aït El Hamel qui se sont rassemblés pour présenter une plate-forme de revendications de plusieurs points, soutenue par tous les protestataires. Ces derniers réclament un tant soit peu de considération de la part des hautes autorités de la wilaya. Les protestataires dénoncent la marginalisation et le mutisme des autorités locales.

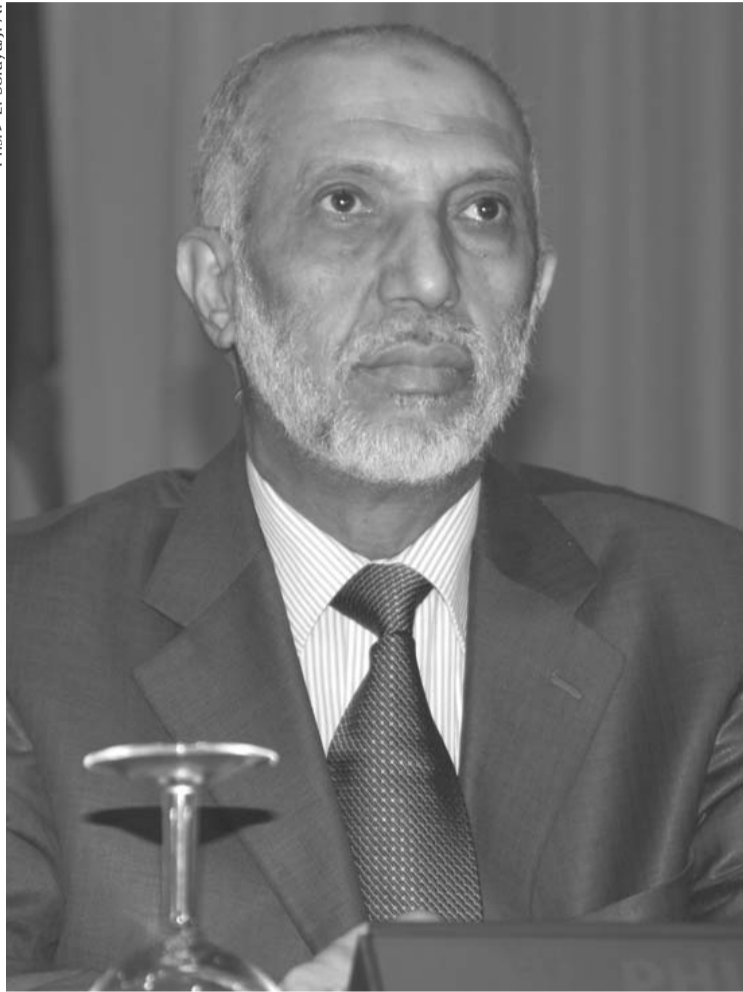
«Toutes nos démarches et revendications auprès de ces dernières sont restées vaines, voire sans suite, ce qui a contraint notre mouvement à s'étaler pour gagner le siège de la wilaya», indiquent les habitants en colère. Parmi les revendications, ils citent les infrastructures de base, une antenne de la mairie, une agence postale, une salle de soins avec toutes les commodités, la réfection des routes menant vers le chef-lieu communal Chabet El Ameur et plus particulièrement le raccordement de certains villages à l'eau potable.

Un citoyen affirme qu'«un village voisin de la wilaya de Tizi Ouzou est raccordé au réseau du gaz naturel. Pourquoi pas nous ?» s'interroge-t-il. Les protestataires dénoncent la marginalisation des autorités. Ils affirment qu'«un établissement dans lequel sont scolarisés des collégiens est une ancienne caserne qui date de l'ère coloniale ayant servi de lieu de torture». «Une SAS», s'exclama un sexagénaire qui participe au mouvement de protestation, ajoutant : «dans laquelle nos frères ont subi les pires supplices du colonialisme». Par ailleurs, les habitants du arch Aït Mekla qui regroupe plus de 13 000 habitants réclament un programme spécial et une prise en charge réelle de la jeunesse par la réalisation des aires de jeux pour la pratique du sport, une maison de jeunes raccordée au réseau Internet. Pour des travaux de recherches, l'étudiant est contraint de se déplacer à Chabet ou les Issers. Selon des protestataires, une délégation représentant les différents villages a été reçue par le chef de cabinet du wali. Ahmed K.

Code communal adopté

Fronde islamiste

■ L'adoption du projet portant code de la commune, hier à l'Assemblée populaire nationale, ne s'est pas passée dans le calme et les enjeux électoraux avec les prochaines législatives ont primé.



Par Nacera Chenafi

Le Front de libération nationale a introduit, par le biais du président de la commission des affaires juridiques au sein de l'APN, Hocine Kheldoune (FLN), un amendement oral de l'article 69 relatif à l'élection du président de l'Assemblée populaire nationale. Une situation qui a provoqué la protestation des députés du MSP qui se sont retirés. Le Parti des travailleurs, qui avait également quitté la plénière, est revenu pour dire non à cet amendement.

Il faut souligner que l'amendement oral introduit hier en plénière énonce que le P/APC est issu de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix, sans en exiger la majorité absolue. En cas d'égalité de voix entre les postulants au poste de P/APC, c'est le candidat plus jeune qui sera choisi, prévoit encore cet amendement. Ce dernier point a été contesté par un député du FLN, Mustapha Benatallah, qui a qualifié l'attitude de M. Kheldoune de «dictature kheldouienne». Ce député n'a pas voté cet article mais a rejoint l'hémicycle. A la question de savoir si la direction du FLN était derrière cet amendement, M. Benatallah dira : «J'assume et je le dis, Belkhadem n'a rien à voir avec ça». Tout a commencé quand M. Kheldoune a levé la main pour introduire un amendement oral à l'article 69 du projet de code communal. Une fois lu, les députés du MSP, dont des dissidents, ont protesté concernant cette démarche. A ce pro-

pos, Achouri Abderrezak, un président du MSP, a tapé sur la table pour dénoncer l'attitude de Kheldoune, criant : «Tu nous a menti», avant de quitter l'hémicycle car l'amendement a été adopté et Abdelaziz Ziari n'a rien voulu entendre. Pour M. Achouri, membre de la commission des affaires juridiques, les membres de la commission ont été surpris par cet amendement et l'ont découvert en plénière.

Pour sa part, Boutouguia Benhlila a voulu mettre un point d'ordre qui n'a pas été accepté. A ce moment, le président du groupe parlementaire du RND, Miloud Chorfi, est intervenu pour calmer ses députés. Le RND a joué le jeu et n'a pas voulu créer une polémique.

Le MSP s'est retiré

Ce n'est pas le cas du troisième parti de l'alliance présidentielle, le MSP, dont les députés ont décidé de se retirer de la plénière en signe de protestation contre l'amendement oral suggéré par le président de la commission des affaires juridiques.

Dans ce cadre, Ahmed Issad, vice-président du groupe parlementaire du MSP, nous dira que son parti «ne proteste pas contre le fond de l'amendement mais contre la forme». Le président de ce groupe, Mohamed-Saïd Boubekour, qui rejoint cet avis, a qualifié «d'illégal» la procédure.

Dans une déclaration à l'APS, il a considéré que ce qui s'est produit au cours de l'adoption de l'article 69 du code communal en séance plénière est un «acte dangereux», estimant que cet amendement a été décidé

«sans que la commission ne se soit réunie, contrairement à ce qu'a déclaré le président de ladite commission». Il faut savoir que M. Kheldoune a introduit un autre amendement oral portant sur l'article 60 relatif aux délibérations soumises au contrôle du wali sur la concession des biens fonciers de la commune. Un amendement qui n'a pas provoqué de polémique.

M. Kheldoune aurait-il agi seul ? La réponse est non mais apparemment il n'a pas consulté tous les membres de sa commission.

Abdelkader Fedala (député FLN), membre de la commission des affaires économiques, administratives et des libertés, a considéré que ce qui s'est produit lors de la séance plénière est une «mesure conforme», se référant ainsi au dernier alinéa de l'article 61 du règlement intérieur de l'APN qui énonce que le gouvernement et la commission sont habilités à présenter des amendements oraux relatifs aux lois et textes soumis au vote.

Selon lui, l'amendement en question est intervenu en dernière minute en fonction de nouvelles données. Il est question de «respecter la volonté du peuple», selon lui.

En réalité, la direction politique du FLN qui a tenu samedi une réunion avec ses députés, a donné instruction pour que les articles 69 (élection du P/APC) et 60 (contrôle du wali) soient amendés oralement.

D'ailleurs, le SG du FLN, Abdelaziz Belkhadem, s'est arrêté sur l'article 69 relatif à l'élection du P/APC par la définition de

trois cas selon les sièges remportés. Il a fait part du «refus de son parti» du troisième cas (un taux inférieur à 35%) qui stipule que toutes les listes doivent présenter la tête de liste pour un vote secret. Selon lui, «une liste minoritaire ne peut égaler une liste majoritaire», appelant «à revoir ce point en accordant la priorité à la liste majoritaire pour le respect de la volonté des citoyens».

Ainsi, le FLN projette déjà d'être majoritaire dans les Assemblées élues avec les prochaines élections des municipalités et veut donc que le P/APC ne passe pas par une élection à bulletin secret mais que le parti qui a le plus de voix gère la commune.

Par ailleurs, le projet du code communal a été adopté par la majorité des députés. La séance a enregistré la présence de 215 députés et 32 autres mandatés. Toutefois, il faut savoir que le RCD, le FNA et Ennahda, ont boycotté la plénière, et que le MSP s'est retiré avant même l'adoption du texte en question.

Dans une déclaration à la presse, le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, dira que l'APN est souveraine, avant d'ajouter que l'article 79 relatif au retrait de confiance supprimé sera pris en charge dans le code électoral qui sera révisé. L'Intérieur ne semble pas lâcher prise. Au sujet des réformes politiques annoncées par le Président, il a indiqué que son département travaille dans le cadre de ses missions, ajoutant qu'il n'y pas d'agenda précis.

N. C.

EDITO

Ça bouge enfin à l'Assemblée

Par Nadjib Stambouli

Pouvant être tenu autant comme une petite révolution par les uns et comme une tempête dans un verre d'eau par les autres, le retrait hier des députés MSP de la séance plénière de l'Assemblée n'en reste pas moins un fait nouveau ; à défaut de jouir des faveurs de grand événement. A ce titre, ce comportement, forcément politique, mérite qu'on s'y arrête. D'abord, parce que ce retrait émane d'un parti membre de l'Alliance présidentielle, donc un parti ayant statut de cogérant du pouvoir. Même en tenant compte de la bouderie de Soltani du fait qu'il n'a pas été associé par le Président aux consultations sur les grandes réformes et que son parti plus enclin à ruer dans les brancards, ce geste des députés du parti islamiste, qui n'a il est vrai plus son lustre d'antan, aurait été inimaginable il y a quelques mois. Plutôt il y a quelques semaines. La querelle intestine et les rivalités avec le FLN (c'est Belkhadem qui aurait instruit le président de la commission d'évoquer le fameux amendement oral) et l'enjeu de l'article en question, voire le code communal en lui-même, n'expliquent pas tout. Le fait est que, tout simplement, il y a un changement qui est en train de s'opérer, dont cette «mutinerie» des députés MSP n'est que la face apparente et qui en annonce d'autres. L'observateur le moins friand de coups de théâtre et d'éclats dans l'hémicycle ne peut que se réjouir de ce réveil, certes tardif, qui révèle un délestage de tous les réflexes d'une Assemblée connue pour être plus prompte au mieux à ronronner docilement, au pire à s'aligner sur un unanimité de rigueur. C'est d'autant plus édifiant sur le bouleversement des mentalités qui s'esquisse, qu'il n'émane pas d'un parti de l'opposition ou des petits provocateurs experts en branle-bas de combat, verbaux s'entend. C'est un fait qui vaut la peine d'être retenu en ce qu'il augure, à l'orée des grands débats qui attendent la société algérienne, d'un climat de liberté et d'ouverture hors de la chape de plomb qui plane sur l'atmosphère politique actuelle, du moins à l'intérieur de l'Assemblée. Signe des temps, c'est un des partis les moins susceptibles de non-alignement, le MSP en l'occurrence, qui annonce la couleur. Malgré lui, évidemment.

N. S.

Ph./D. R.

Les avions sans pilote utilisés à nos frontières Les drones US, une menace pour le Sud algérien



■ Ces drones seront également employés pour traquer les terroristes d'Al Qaïda au Maghreb qui tentent d'entrer en Libye par la frontière algérienne.

Par Sofiane Abi

Les forces US viennent de décider l'utilisation des drones (avions sans pilote) dans le but d'exécuter des frappes «chirurgicales» contre l'armée du colonel Kaddafi, mais aussi pour assassiner le président libyen.

Toutefois, ces drones seront également employés pour traquer les terroristes d'Al Qaïda au Maghreb qui tentent d'entrer en Libye par la frontière algérienne.

L'armée algérienne est consciente du risque majeur qui menace ses frontières. En effet, l'utilisation des drones à

quelques kilomètres seulement de nos frontières risque de peser lourd le long des 1000 km qui nous séparent de la Libye.

De ce fait, l'armée algérienne se trouve dans une situation difficile devant les potentielles frappes des drones. Pour rappel, au Pakistan, Afghanistan et en Irak, les forces américaines

avaient utilisé des drones pour combattre les talibans et autres terroristes affiliés à Al Qaïda. Toutefois, la majorité des frappes avaient touché des civils et des militaires.

Ce scénario à la «pakistanaise» risque de se répéter à nos frontières. Désormais, la guerre en Libye commence à «investir»

peu à peu nos frontières. Pis, les insurgés libyens se sont emparés de la frontière tuniso-libyenne et contrôlent plus de 300 km.

Devant cette menace, l'alerte est maximale à nos frontières. D'ailleurs, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, n'a pas caché ses craintes devant une telle situation.

Il a ouvertement déclaré que l'insécurité qui sévit en Libye touche de plein fouet la stabilité de l'Algérie, notamment dans le Sud, où les risques sont grands.

Pour éviter le scénario à la «pakistanaise», l'Algérie a interdit aux alliés d'utiliser son espace aérien pour frapper les villes libyennes.

Mieux, en collaboration avec leurs homologues allemands, un satellite de surveillance allemand a été mis à la disposition des forces algériennes pour contrôler les 1 000 km qui séparent l'Algérie de la Libye.

Cette coopération sécuritaire met l'Algérie dans une position plus confortable afin de parer à tout risque menaçant le pays.

Drone, ce petit avion utilisé dans les assassinats individuels

Les drones nécessitent une imposante main-d'œuvre et leur utilisation par les Etats-Unis dans les guerres en Irak, au Pakistan et en Afghanistan, dans la lutte contre Al Qaïda et dans le conflit en Libye, a mis en lumière le besoin aigu de nouveaux pilotes à distance. Malgré l'image d'un avion sans pilote, les drones ne peuvent se passer de l'intervention de l'homme, souligne David Deptula, ancien général de l'armée de l'Air américaine. «Ils sont très humains. Nous avons plus de gens impliqués dans les systèmes pilotés à distance que pour ceux avec un équipage», a assuré ce spécialiste des drones lors d'une conférence organisée par l'Institut international d'études stratégiques (IISS) à Washington.

Entre les pilotes, les mécanos, les analystes de renseignement, une simple «patrouille de combat» implique 180 personnes.

Ces «patrouilles de combat» comptent quatre appareils et constituent l'unité de mesure pour s'assurer une couverture de 24 heures sur 24, sept jours sur sept, d'une zone donnée.

Ces appareils sont plus précis que des avions volant à 30 000 pieds d'altitude (soit environ 10 000 mètres).

Ces drones seront utilisés, dans une première mission, à Misrata, troisième ville de Libye, théâtre depuis plusieurs semaines d'une guérilla urbaine meurtrière entre les insurgés et les forces kaddafistes. Toutefois, leur principale mission est de poursuivre les terroristes d'Al Qaïda au Maghreb. Mais il faut rester vigilant, car il se peut que l'utilisation de ces drones à la frontière algéro-libyenne risque de toucher nos soldats stationnés le long des 1 000 km qui nous séparent de la Libye.

Benaïssa reconnaît la complexité de la mission

La stabilisation des prix n'est pas pour demain

Trois mois nous séparent du mois de ramadhan. Ainsi, au fur et à mesure que cette échéance approche le compte à rebours des spéculations autour des prix des produits agricoles est lancée pour monter crescendo jusqu'à atteindre son paroxysme le mois M. Face à cette situation, les pouvoirs publics ne cessent de promettre, année après année, de limiter ce phénomène en mettant en place des systèmes de régulation, lesquels s'avèrent aussitôt inefficaces puisque rien ne change en fin de compte pour le consommateur. Résultat des courses : le consommateur paye son kilo de légumes, sa livre de beurre ou sa douzaine d'œufs au prix le plus fort. Devant cet état des lieux qui semble être une fatalité, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, a avoué à demi-mot que la stabilisation effective, comme c'est le cas dans les pays développés, n'est pas pour demain. Selon lui, le problème de la flambée des prix se situe à plusieurs niveaux. Partant du secteur qui le concerne, Benaïssa a

reconnu que la grande production fait défaut dans notre pays et les agriculteurs ne sont pas rassurés pour produire au maximum dans la mesure où ils sortent perdants lorsque les prix sont en-deçà d'un certain niveau. Les acteurs du monde agricole affichent alors de la réticence pour la saison qui suit puisqu'ils ont subi des pertes. Abondant dans des explications didactiques, le ministre de l'Agriculture a estimé qu'il faut du temps pour ancrer la pensée de la régulation dans l'esprit de tout un chacun. En attendant, «il faut savoir encaisser les critiques qui arrivent de tout bord».

Quoiqu'il en soit, le ministre, qui s'est exprimé hier au siège de son département en marge de la réunion trimestrielle de contrats de performances des wilayas, s'est dit optimiste de pouvoir réduire à son plus bas niveau la spéculation. En attendant d'y arriver, il a annoncé qu'une opération d'achat et d'abattage de mouton a été entamée pour constituer des stocks de viande ovine en prévision du mois de ramadhan. Toujours dans le cadre du Sypalac, «des mesures ont été prises» pour constituer



Ph./E. Soraya/J. A.

des stocks de viande bovine à partir d'importation, notamment du Brésil, afin de répondre à la forte demande exprimée pendant le prochain mois sacré, selon le ministre, qui n'a pas précisé les quantités devant être stockées. L'Algérie a importé quelque 11 000 têtes de bovin d'engraissement durant le premier trimestre 2011, destinées à la consommation durant cet été. La consommation nationale de viandes rouges s'élève à quelque

380 000 tonnes par an, dont 30 000 à 50 000 importées. Parlant des céréales, Benaïssa se dit suivre en personne l'évolution du marché international, notamment après l'annonce de la sécheresse dans les pays nordiques. Ainsi, il rassure que l'Algérie est en train de constituer normalement ses stocks de céréales en attendant l'arrivée de la saison des moissons-battages qui s'annonce plutôt bonne.

Hafid Mesbah

S. A.

Forêt du Sahel

Les auteurs du crime arrêtés par les gendarmes

■ Il s'agit de quatre jeunes chômeurs dont l'âge varie entre 22 et 24 ans.

Par A. Kichni

Les auteurs du crime de la forêt du Sahel à Zemmouri El Bahri ont été arrêtés avant-hier par les enquêteurs de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris de sources sécuritaires. Il s'agit de quatre jeunes chômeurs dont l'âge varie entre 22 et 24 ans, habitant le nouveau quartier

Douanes

Un tiers des infractions lié à la législation des changes

LA VIOLATION de la législation des changes constitue le tiers des infractions douanières relevées à Oran, a indiqué dimanche le directeur régional des Douanes. Au total, 83 affaires d'infraction à la loi régissant les changes et les mouvements de capitaux de et vers l'étranger, ont été enregistrées en 2010, a précisé Haddad Benhalima. Le montant financier en rapport avec ces dossiers est estimé à 752 millions de dinars, a ajouté le responsable qui s'exprimait à l'occasion d'un forum hebdomadaire de presse. Durant le même exercice, 223 infractions liées à la législation des échanges, au trafic de drogue et à la contrebande, ont fait l'objet de poursuites judiciaires, a signalé le responsable, précisant que la valeur totale des pénalités à la charge des contrevenants s'élève à deux milliards de DA.

Parmi les saisies opérées durant cette même période, figurent une somme de 102 000 euros et deux kilogrammes d'or (pour non déclaration) ainsi que 83 kilogrammes de résine de cannabis (au port), a-t-il relevé. La lutte contre la contrefaçon a été également abordée par M. Benhalima qui a mis l'accent dans ce cadre sur le renforcement du dispositif ayant permis la saisie de

14 400 articles d'imitation depuis le début de l'année en cours, contre 16 000 durant l'exercice 2010. Selon le même responsable, les cigarettes et les effets vestimentaires sportifs constituent le gros de ces produits illégalement estampillés au nom de marques mondialement connues.

F. Y.

AADL de Zemmouri. Selon notre source, les gendarmes auraient déclenché leur enquête à partir des renseignements fournis par la compagne de la victime sur le signalement des quatre criminels. Les investigations ont permis aux gendarmes d'identifier deux individus qui ont été aussitôt appréhendés. Lesquels ont reconnu les faits et affirment avoir agi avec la participation de deux autres habitant le même quartier de l'AADL. Les quatre

meurtriers ont été arrêtés pour être présentés devant le parquet de Boumerdès. Il est à rappeler que les mis en cause auraient assassiné, le 19 avril courant, un individu âgé de 42 ans, exploitant un magasin de commerce de bois à Corso. La victime a été surprise par les quatre malfaiteurs qui l'ont sommé de leur remettre tous les biens qu'il avait en sa possession. Devant le refus de ce dernier, les malfaiteurs sont passés à l'action en lui assénant

plusieurs coups de couteau avant de le délester de ses biens, téléphone portable et d'une somme de 10 millions de centimes, a déclaré la compagne de la victime. L'enquête se poursuit.

Selon des informations, les quatre malfaiteurs seraient à l'origine de plusieurs actes de vols commis au niveau du site des bâtiments.

A. K.



Ph. > Karim B./J. A.

Gestion déléguée de l'eau à Annaba Le contrat de la SEATA résilié



Ph. > B. Mehdi/J. A.

LE CONTRAT de gestion déléguée des services de l'eau relatif aux villes de Annaba et d'El Tarf, signé en 2007 avec l'opérateur allemand Gelsse-Wasser, a été résilié, a annoncé dimanche le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal. «Le contrat avec Gelsse-Wasser a été résilié la semaine passée et nous avons désigné un intérimaire algérien pour assurer la continuité de la gestion», indique Sellal lors d'un point de presse en marge d'une réunion avec les cadres du secteur. Cette rupture de contrat intervient suite à une troisième et dernière mise en demeure adressée il y a plus d'un mois par les services du ministère à Gelsse-Wasser qui s'est montrée «incapable d'honorer ses engagements» en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement dans ces deux villes, précise Sellal, rappelant que les responsables de cette société avaient essayé d'avancer comme prétexte «la réglementation contraignante en matière de marchés publics». L'accord de gestion déléguée des services de l'eau dans les villes de Annaba et d'El Tarf avait donné lieu à la création de la Société des eaux et d'assainissement de Annaba et El Tarf (SEATA) en partenariat avec l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national d'assainissement (ONA). S'agissant de la wilaya d'Alger, le ministre a affirmé qu'une offre de prolongation de trois à cinq ans supplémentaires du contrat de gestion a été récemment soumise à la société française Suez-Environnement. «Actuellement, nous sommes dans l'attente d'une réponse» de la part de cet opérateur, indique Sellal, ajoutant que cette proposition est cependant soumise à un nouveau cahier des charges portant sur la consolidation des acquis obtenus en matière de distribution, d'assainissement, d'entretien et de formation du personnel. La capitale a été la première ville à avoir adopté le mode de gestion déléguée des services liés à la distribution de l'eau suite à l'accord conclu en novembre 2005 entre l'ADE et l'ONA d'une part, et la compagnie française Suez-Environnement, d'autre part. Cette association avait donné naissance en 2006 à une nouvelle entité dénommée Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAL). Le cahier des charges que devait remplir cette société portait, essentiellement, sur l'alimentation en eau potable (AEP) en continu, c'est-à-dire 24/24 pour l'ensemble des communes, quartiers et localités de l'algérois, ainsi que la réhabilitation du réseau d'assainissement. Actuellement, la quasi-totalité (99,1%) des communes et localités algéroises sont alimentées en continu.

Racim K.

20^e Salon de l'informatique et de la communication Plus de 122 000 visiteurs

QUELQUE 122 500 personnes, dont 18 600 professionnels et plus de 9 000 étudiants, ont visité le Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication dans sa 20^e édition, a affirmé Hossein Idir, directeur de l'entreprise «Mira Cards Edition». Approché par l'APS samedi à la clôture des travaux du Salon au Palais des expositions, Pins maritimes, M. Hossein a indiqué que plus de 350 entreprises étrangères spécialisées dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) avaient participé à ce Salon par l'exposition de produits technologiques de nouvelle génération. En outre, ajoute-t-il, quelque 50 accords de partenariat ont été signés avec plusieurs entreprises nationales et étrangères et pas moins de 50 postes de travail ont été créés, notamment dans les domaines des TIC, du tourisme, de l'hôtellerie et de la comptabilité. M. Hossein a par ailleurs souligné l'importance de ce Salon, estimant qu'il constitue une opportunité pour s'enquérir des dernières nouveautés et tirer profit des expériences internationales pionnières dans le domaine. Le président de l'Office au sein du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC), Mohamed Dammou, a affirmé que le taux de visite à ce Salon oscillait entre 20 et 30 % par rapport à 2010. Le programme de la 20^e édition de ce Salon était «riche notamment en matière de rencontres et de conférences scientifiques animées par un nombre d'experts algériens et étrangers», a-t-il relevé, soulignant que le développement nécessite la maîtrise des TIC. Selon les organisateurs, le Salon a vu l'organisation par des experts algériens et étrangers de conférences axées, notamment sur la numérisation de la télévision et la radio, le développement de l'agence Algérie Presse Service - APS - la presse électronique et l'archivage électronique de la presse écrite. D'autres conférences ont été animées dans le cadre de ce Salon traitant, notamment de la «E-Algérie : l'avancement de l'application», «les opérations financières électroniques et le e-commerce», «la cybercriminalité» et «le recrutement électronique».

F. T.



Ph. > E. Soraya/J. A.

Le président Saleh va quitter le pouvoir

Opposants et partisans continuent à s'affronter

■ Apparemment, l'annonce du départ du président yéménite Ali Abdallah Saleh ne semble pas apaiser les manifestants qui depuis trois mois réclament son départ.

Par Lynda N. Bourebrab

Hier, cinq personnes ont été tuées dans des affrontements entre militaires et hommes armés membres d'une tribu, dans le sud du Yémen, a rapporté l'APS citant une source sécuritaire. Selon un responsable des forces de sécurité, les heurts ont éclaté dans la province de Lahj entre des éléments d'une unité de la Garde républicaine, corps de l'armée, et des hommes armés d'une tribu locale. Quatre membres de la Garde républicaine et un homme armé ont été tués lors de ces affrontements, a précisé la même source.

Le président yéménite Ali Abdallah Saleh, au pouvoir depuis 32 ans, a accepté la proposition du Conseil de coopération du Golfe (CCG) consistant à céder le pouvoir d'ici un mois à son vice-président en échange de l'immunité judiciaire, a affirmé Soltane al-Barakani, secrétaire général adjoint du Congrès populaire général (CPG) et chef du bloc parlementaire de ce parti au pouvoir. De plus, l'opposition qui réclame son départ immédiat a également accepté la proposition des médiateurs du Golfe, tout en émettant certaines réserves, notamment celle en relation avec l'article donnant au Parlement, contrôlé par le parti du chef de l'Etat, le droit de rejeter la démission du président. Un autre point a été également refusé par l'opposition, celui prévoyant la formation d'un gouvernement d'union nationale avec la participation de Ali Abdallah Saleh.

Une sortie avantageuse pour Ali Abdallah Saleh

De ce fait, la médiation du Conseil de coopération du Golfe (CCG) a porté ses fruits au Yémen. Avant-hier, le président Ali Abdallah Saleh a rendu les armes, acceptant le plan soumis par le CCG. Cette décision met fin à un trimestre de manifestations. Pour le président Saleh, la sortie de crise est même avantageuse en ce sens où le CCG lui offre l'immunité judiciaire après avoir quitté sa fonction.

Ainsi, le plan prévoit un transfert du pouvoir en trois mois. Les six Etats membres du CCG, alliance régionale militaire et politique, demande au président Saleh de remettre les rênes du pays à son vice-président dans le délai d'un mois après la signature d'un accord, acte qui doit intervenir d'ici la fin de la semaine prochaine. Le CCG recommande qu'un responsable de l'opposition prenne la tête d'un gouvernement intérimaire chargé de préparer une élection présidentielle prévue avant mi-juillet. Vendredi dernier, Ali Abdallah Saleh, dont le mandat expire en 2013, avait déjà accueilli favorablement les propositions du CCG mais disait attendre un processus ordonné et constitutionnel.

L'opposition se montre sceptique

C'est justement cette transition démocratique qui soulève le scepti-

ticisme des partis d'opposition. Ces derniers saluent, certes, le départ du président, mais refusent de participer à un quelconque gouvernement d'union nationale, et ce, même pour une durée de deux mois. Aussi, pour rendre possible la formation d'un exécutif intérimaire, le vice-président devra donc exclure tous les membres de l'administration du président Ali Abdallah Saleh. Ce qui vraisemblablement risque de compliquer la gestion des affaires courantes. Par ailleurs, les partis d'opposition exigent que le président sortant soit jugé pour ses actes. Or, l'immunité judiciaire reste l'unique condition posée par Ali Abdallah Saleh pour son départ.

Dans ce contexte, les manifestants qui campent place de l'Université à Sanaa depuis février dernier, ont réitéré hier leur rejet du plan de sortie de crise des pays du Golfe et insisté sur le départ «immédiat» du chef de l'Etat Ali Abdallah Saleh. A ce propos, Abdel Malik Al Youssoufi, un des chefs des manifestants, déclarera à la presse qu'«il y a un consensus sur le rejet de cette initiative», ajoutant que les protestataires qui insistent sur un départ immédiat du président Saleh, ont manifesté tard dans la nuit de samedi place de l'Université pour signifier leur rejet du plan du CCG. Et de poursuivre que «l'initiative du Golfe tra-



Phs. > D. R.

te le problème comme s'il s'agit d'une crise entre deux partis politiques alors que nous sommes descendus dans la rue pour demander un changement global». Pour sa part, Ahmed al-Wafi, un autre leader de la contestation à Taëz, deuxième ville du pays, dans le sud-ouest, et l'un des principaux foyers des manifestations, a réaffirmé que «les jeunes n'accepteront

qu'un départ immédiat de Saleh et ne sont concernés par aucune négociation».

Les USA saluent la situation au Yémen

La Maison-Blanche a aussitôt salué le plan proposé et pressé toutes les parties de mettre en œuvre «rapidement» la transition

politique. «Nous applaudissons les annonces par le gouvernement yéménite et l'opposition qu'ils acceptent l'initiative du CCG pour sortir de la crise politique pacifiquement et de manière ordonnée», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Jay Carney, dans un communiqué.

L. N. B.

Kaddafi donne le relais aux chefs de tribus La guerre civile va commencer...

Le régime libyen a accepté hier de suspendre ses opérations à Misrata, mais dément un retrait militaire des lieux. Pourtant, les combats ont continué, dans la matinée d'hier, à faire rage dans cette ville assiégée, et les insurgés persistent à affirmer pour leur part que l'armée régulière s'est retirée de la ville, tout en continuant de la bombarder.

En effet, la ville portuaire de Misrata a été la cible d'intenses bombardements menés par les forces loyales à Maammar Kaddafi, a annoncé hier un porte-parole des rebelles libyens, cité par Reuters. Selon lui, la situation dans cette ville est très «dangereuse», ajoutant que «les brigades de Kaddafi ont commencé à bombarder la ville aux premières heures de la matinée. Le pilonnage se poursuit. Ils visent le centre de la ville, principalement la rue de Tripoli et trois quartiers résidentiels». A ce propos, lors des combats survenus à Misrata avant-hier entre les rebelles et les forces gouvernementales, vingt-six personnes ont été tuées et 100 autres blessées, selon une source hospitalière.

«Les forces armées ne se retirent pas de Misrata»

S'agissant du retrait de l'armée de Kaddafi, le gouvernement libyen a démenti hier en bloc que l'armée régulière se retirait de Misrata, troisième ville de Libye, comme l'avaient affirmé la veille les insurgés, qui tiennent cette importante cité portuaire dans l'ouest du pays. Aussi, Khaled Kaïm, vice-ministre libyen des Affaires étrangères, dira que les forces gouvernementales restent toujours sur leurs positions, soutenant que «les forces armées ne se retirent pas de Misrata. Elles ont cessé leurs opérations à Misrata», pour permettre, dira-t-il, à des tribus de trouver une solution pacifique au conflit fratricide. En effet, Khaled Kaïm expliquera que «les chefs tribaux ont décidé de prendre des mesures pour rétablir le cours de la vie». Précisant que les tribus étaient «déterminées à résoudre le problème dans un délai de 48

heures». Selon le vice-ministre, près de 60 000 civils sont prêts à combattre pour leur ville, seule agglomération détenue par les insurgés dans la partie occidentale du pays.

Les rebelles, quant à eux, affirment que très peu d'habitants soutiennent Maammar Kaddafi, accusant le dirigeant libyen de payer des mercenaires pour se faire passer pour des autochtones. Avant-hier, les rebelles avaient indiqué que les soldats kaddafistes avaient quitté la ville mais qu'ils restaient à l'extérieur et étaient en mesure de la bombarder. En outre, des soldats fidèles au colonel libyen capturés par les opposants avaient indiqué que l'armée avait reçu l'ordre de se replier de la cité portuaire. Par ailleurs, Khaled Kaïm a indiqué que les avions de l'Otan ont mené avant-hier des attaques contre des cibles à Syrte, Gariane, Aziziah, Tripoli et Hira.

90 blessés évacués de Misrata

Quatre-vingt-dix blessés, dont quatre grièvement, ont été évacués de la ville libyenne de Misrata à bord d'un navire qatari qui a accosté le port de Sousse, dans le centre de la Tunisie, a rapporté hier l'agence officielle TAP. Précisant que le navire qatari avait évacué au total 138 personnes dont 127 Libyens et 11 Tunisiens.

Messahel présent à la réunion de l'UA à Addis Abeba

Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines prendra part à Adis Abeba, à la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), qui serait consacrée essentiellement à la situation en Libye.

De ce fait, invitée à y participer en sa qualité de pays voisin de ce pays en conflit interne, l'Algérie, outre les questions de paix et de sécurité en Afrique, examinera en concertation avec les autres membres du CPS les développements de la situation en Libye ainsi que les efforts déployés pour résoudre la crise dans ce

pays.

La réunion du CPS à Addis Abeba sera précédée aujourd'hui par celle du comité ad hoc de haut niveau sur la Libye, et à laquelle les pays voisins ont été également invités.

Dominique de Villepin désapprouve la visite de Sarkozy à Benghazi

A propos de la visite du président français Nicolas Sarkozy à Benghazi, l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac, Dominique de Villepin a estimé hier lors de son passage sur la radio française Europe 1 que «Sarkozy n'a pas raison d'aller à Benghazi». «On voit bien qu'on est en train ou qu'on risque de rejouer la scénario de l'Irak», a-t-il ajouté.

McCain craint Al-Qaïda

Le sénateur républicain américain, John McCain, a pressé hier les Etats-Unis d'intensifier leurs frappes aériennes sur la Libye en faisant valoir qu'une impasse militaire prolongée profiterait à Al-Qaïda.

L'Italie ouvre un consulat à Benghazi

Le ministre italien des Affaires étrangères, Franco Frattini, a annoncé hier dans un entretien accordé au quotidien italien «Il sole 24 Ore» qu'il se rendrait prochainement à Benghazi, fief de l'opposition au colonel Maammar Kaddafi dans l'Est libyen, pour inaugurer un consulat. L'Italie, l'ancienne puissance coloniale en Libye et ex-alliée-clef du régime Kaddafi, tout en excluant l'hypothèse d'une attaque au sol en Libye, s'est dit jusqu'à présent favorable à ce que Kaddafi et sa famille quittent volontairement le pouvoir en vue d'un règlement politique du conflit.

L. N. B.

Création d'entreprises à Béjaïa

La Seve veut convaincre d'autres femmes à se lancer

■ L'association des femmes algériennes chefs d'entreprise «Seve» et l'association Afac ont organisé samedi passé une rencontre au profit des femmes entrepreneuses et celles qui souhaitent le devenir un jour.

Par Hocine Cherfa

Cette rencontre a été initiée avec le concours du Cirem en vue d'encourager les femmes qui veulent s'engager dans l'investissement, comme c'est le cas pour les 45 entreprises créées par des femmes à Béjaïa.

Le but de cette manifestation est visiblement «l'intégration de la femme au développement économique de la région, l'insertion dans le monde professionnel et de l'entreprenariat». M^{me} Mimoun Meriem, déléguée locale de la Seve a voulu encourager les femmes voulant créer des entreprises ayant pour objet les produits du terroir. Son souhait est de voir les femmes s'engager plus dans la création d'entreprises et faire en sorte de porter, dans un avenir proche, le nombre d'entreprises détenues par des femmes à plus de 100. M^{me} Yasmina Taya a tenté de mettre en valeur le rôle de son association dans le soutien des initiatives et proposer aussi des créneaux porteurs de richesses. Des explications ont été égale-

ment fournies sur les démarches à effectuer pour réaliser son projet, et des expériences bénéfiques et encourageantes ont été présentées. L'Andi, l'Angem, la Cnac, l'Anem et l'Ansej, étaient présentes à travers leurs représentants qui ont exposé les dernières mesures prises pour faciliter la création de micro-entreprises. Le directeur de l'Ansej, M. Hamouche, est revenu de manière précise et détaillée sur les nouvelles mesures décrétées dans le dispositif et encouragera aussi la création d'entreprises de production et d'avenir. La prési-



dente de la Seve s'est proposée d'aider les femmes ambitieuses dans les démarches administra-

tives. Pour rappel, la Seve a été créée en 1993 et est membre de la Fédération mondiale des

femmes chefs d'entreprise (FCEM).

H. C.

Réseau routier à Tissemsilt

Six opérations dotées de 2,3 milliards de dinars

Une enveloppe financière de l'ordre de 2,3 milliards de dinars a été consacrée à la concrétisation de six opérations pour améliorer l'état du réseau routier dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on indiqué auprès de la direction des travaux publics. Ces opérations, inscrites

dans le cadre du programme de développement pour l'année 2011, portent sur la rénovation du chemin de wilaya 6 reliant les communes de Sidi Abed et Beni Lahcen sur 16 km et le CW 5 reliant Bordj Bounaâma à Sidi Slimane sur 8 km. Il est également question du confortement

du tronçon reliant la route nationale 14 au chemin de wilaya (CW) 14 passant par le douar Ouatouate (commune de Tissemsilt) d'une longueur de 8 km, ainsi que le CW 16 reliant Tissemsilt à la commune de Bougara (Tiaret) sur une distance de 10 km. La même source a noté

que la direction a programmé, au titre du programme en question, des opérations d'entretien des chemins vicinaux qui sont dans un état de détérioration avancée. En outre, il est prévu le lancement, au deuxième semestre de l'année en cours, des travaux de réalisation d'une voie d'évitement au chef-lieu de wilaya (4 km), afin de désengorger la circulation dans la ville de Tissemsilt qui enregistre une extension urbaine, selon la même source. S. T.

Oran

Des reproductions de portes de style ottoman exposées

Des reproductions de modèles de pièces archéologiques et des portes et fenêtres de style ottoman, réalisées par un groupe de jeunes, ont été exposées samedi au monument historique «Bains turcs» situé au vieux quartier de Sidi El Houari d'Oran. Des modèles de ces produits ont été présentés dernièrement par des jeunes stagiaires en «métiers du vieux bâti», à l'occasion de journées portes ouvertes sur l'école-atelier activant dans le domaine de l'artisanat, organisées par l'association «Santé Sidi Houari» dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine. Ces jeunes, inscrits dans cet atelier de formation dans le domaine de la restauration des sites historiques, la taille de pierres, la soudure, la ferronnerie et la sculpture sur pierre et bois, ont fait preuve, à travers les modèles présentés, de talent répondant aux exigences de préservation et de relance du patrimoine matériel. Dans cette école-atelier, domiciliée aux «Bains turcs», les jeunes s'exercent au façonnage de pierres et la conception de portes et de fenêtres et au-tres objets de construction traditionnelle,



contribuant ainsi à la restauration des sites historiques. Un stagiaire, en formation dans le domaine de la pierre taillée, a déclaré que son groupe a persévéré dans sa formation et dans ses études et recherches sur la nature de ce site historique et de ses composants architecturaux artistiques, afin de «fabriquer des objets artisanaux de qualité similaire du point de vue forme et fond, en se référant aux caractéristiques au temps de leur réalisation, à savoir le 17^e siècle». Cet école-atelier, comportant six classes spécialisées dans les différents domaines de construction traditionnelle, œuvre à fournir une formation pratique au profit de 56 jeunes, pour la relance des métiers de protection, d'aménagement et de restauration des monuments historiques, selon Kamel Bixi, président de l'association «Santé Sidi Houari», initiatrice de cet atelier. A l'occasion de cette manifestation portes ouvertes, des visites guidées ont été organisées aux «Bains turcs» construits en 1708. Ces hammams traditionnels qui s'étendent sur une superficie d'environ 250 mètres carrés avaient résisté au tremblement de terre ayant frappé la région en 1790. H.K.

Accident de la circulation à Boudjemil (Tlemcen) Trois morts et 25 blessés

TROIS PERSONNES sont mortes et 25 autres ont été blessées à la suite du renversement d'un bus de voyageurs, samedi en fin d'après-midi dans la localité de Boudjemil, dans la commune de Beni Mester, a-t-on appris du directeur de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen. Le bus, qui assure la liaison entre Tlemcen et Sabra, aurait dérapé avant de se renverser, selon les premiers éléments d'information recueillis par l'APS auprès du service des urgences médico-chirurgicales de Tlemcen.

Ce tragique accident a causé la mort de deux hommes âgés de plus de cinquante ans et d'une fillette de dix ans, a-t-on précisé.

Sitôt alertés, les services de la Gendarmerie nationale accompagnés par des éléments de la Protection civile se sont rendus sur le lieu de l'accident pour évacuer les blessés vers le CHU de Tlemcen, a-t-on constaté sur place.

K.L.

FLN 49 candidats pour 11 postes

Le FLN a tenu hier une assemblée générale électorale de la mouhafadha, marquée par une dure épreuve aux organisateurs qui ont dû faire face aux militants du parti venus assister à cette rencontre. Il aura fallu plusieurs heures pour que s'ouvrent les travaux. 49 candidatures ont été recueillies pour les 11 sièges de la mouhafadha. Ces derniers, une fois élus, devront désigner un mouhafedh, une tâche qui ne se fera pas sans difficulté vu les clivages que connaît depuis longtemps le parti à Béjaïa. L'intervention de Belkhadem sera sans doute effective pour éviter au parti de vivre encore des crises. Il y a lieu de rappeler que lors de la dernière assemblée électorale des violences ont été enregistrées entre militants.

H.C.

Institut des technologies agroalimentaires de Constantine

1 000 nouvelles places pédagogiques

Plus de 1 000 nouvelles places pédagogiques seront livrées en juin prochain à l'Institut de nutrition, d'alimentation et des technologies agroalimentaires (Inaata), a affirmé samedi le responsable de cet établissement relevant de l'université Mentouri de

Constantine. Ce projet, actuellement en cours de finalisation, s'inscrit dans le cadre de l'extension des capacités d'accueil de cet Institut spécialisé qui se situe à proximité de la localité d'Aïn S'mara, à l'ouest de Constantine, a indiqué dans ce contexte

Abdelghani Boudjellal. La réalisation de ce nouveau pôle universitaire, dont le coût est estimé à 370 millions de dinars, sera fin prêt pour la prochaine rentrée universitaire (2011-2012), a précisé ce responsable.

R.R.



Irak

Nouvelle tactique d'Al-Qaïda, qui multiplie les assassinats ciblés

■ Al-Qaïda a choisi une nouvelle tactique pour ses attaques en Irak, moins onéreuse et plus efficace dans sa lutte contre le gouvernement: l'assassinat de hauts responsables militaires et civils avec des armes munies de silencieux ou des bombes magnétiques.

Ces derniers jours, trois hauts responsables ont été tués avec des pistolets munis de silencieux à Bagdad où les contrôles ont été renforcés. Cette stratégie constitue un tournant majeur pour l'organisation terroriste habituée aux attentats spectaculaires à la voiture piégée et aux attaques-suicide. «Al-Qaïda se tourne vers ce type d'attentat parce que cela coûte moins d'argent et moins d'efforts, tout en ayant un large impact sur les institutions étatiques», explique un haut responsable de la police antiterroriste sous couvert de l'anonymat. Vendredi, des hommes munis de pistolets à silencieux ont tué un haut responsable du ministère irakien des Affaires étrangères dans le nord de Bagdad et blessé un responsable départemental de la police. Le lendemain, le responsable de l'administration fiscale et un colonel de l'armée ont été tués de la même manière. Jeudi, l'Etat islamique d'Irak (ISI), branche irakienne d'Al-Qaïda, avait revendiqué 62 «opérations» de ce type en l'espace d'un mois environ, entre début mars et le 5 avril. ISI avait précisé viser essentiellement des officiers et de hauts responsables ministériels à l'aide de pistolets

munis de silencieux, de tireurs embusqués et de bombes magnétiques accrochées aux véhicules des cibles. «Al-Qaïda est assiégée à cause des mesures de sécurité qui limitent les possibilités de se déplacer pour ses militants. Ils ne peuvent pas transporter d'explosifs à cause des barrages de sécurité et ces mouvements nécessitent de l'argent, dont ils manquent», assure le haut responsable de la police. «Parfois, ils connaissent leur cible, mais d'autres fois, ils ne savent pas qui ils ont tué. Ils se contentent de viser les voitures qui appartiennent au gouvernement», ajoute-t-il. Ce point de vue est partagé par le conseiller à la sécurité nationale irakienne, Safa Hussein, qui avait déclaré en janvier à l'AFP : quand des membres d'Al-Qaïda «voient une voiture gouvernementale, ils tirent sur la personne à l'intérieur». «Une des stratégies d'Al-Qaïda pour perturber le gouvernement est d'assassiner des responsables travaillant pour le gouvernement», avait-il ajouté. La dernière série d'attaques a eu lieu alors que les forces de sécurité avaient essayé d'assouplir les restrictions à Bagdad, ouvrant de nouvelles routes, levant des points de contrôle et réduisant le couvre-feu

nocturne de cinq à trois heures. «Plutôt que de se concentrer sur des attaques spectaculaires, les opérations récentes visent à miner la confiance de la population civile dans les forces de sécurité», estime Ihsan al-Shammari, un analyste basé à Bagdad. «Viser des hauts responsables et des chefs ont un effet sur la rue, notamment parce que les responsables ont leur propre service de protection», ajoute-t-il. La violence a diminué drastiquement en Irak par rapport aux pics en 2006 et 2007, mais les attaques à la bombe ou aux armes



à feu et les enlèvements restent fréquents, notamment à Bagdad. Au total, 247 personnes sont mortes dans des violences en mars, selon des chiffres officiels. Les forces américaines doivent

achever leur retrait total d'Irak à la fin de l'année, conformément à un accord stratégique signé en 2008 entre les deux pays. Il reste actuellement moins de 50 000 soldats américains.

Sud-Soudan 55 rebelles tués dans des combats avec l'armée

At moins 55 rebelles ont été tués et des dizaines d'autres blessés dans des affrontements entre l'armée sudiste et des miliciens rebelles au Sud-Soudan, a affirmé hier un responsable gouvernemental. Les combats ont opposé samedi dans l'Etat de Jonglei des unités de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), les ex-rebelles aujourd'hui à la tête de l'armée du Sud-Soudan, à des hommes armés menés par l'ex-chef milicien Gabriel Tang, appelé aussi Tang-Ginye. Environ 50 soldats de Tang-Ginye et cinq de ses généraux ont été tués dans ces affrontements qui ont duré trois heures, a indiqué Peter Lam Both, le ministre de l'Information de l'Etat du Haut Nil, qui s'exprimait de Malakal, la capitale de l'Etat de Jonglei. Les accrochages ont commencé dans une place nommée Kaldak et ont été suivis par des violents combats, a-t-il ajouté. La SPLA n'a pas fourni de bilan sur ses éventuelles pertes. Mais les deux parties ont affirmé que

des dizaines de leurs troupes avaient été blessées et transférées à Malakal pour y recevoir des soins. Il y a 34 soldats blessés de la SPLA et 43 civils blessés à l'hôpital, selon M. Both. Dans un incident séparé à Jonglei, le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé hier qu'un membre de son personnel soudanais avait été tué dans une embuscade tendue vendredi dans la localité de Duk Payuel par des hommes armés non identifiés. Par ailleurs, les violences entre milices sudistes rebelles et l'armée sud-soudanaise ont provoqué l'exode de milliers de civils dans l'Etat pétrolier d'Unité, au Sud-Soudan. Les combats dans cet Etat ont commencé mardi quand des rebelles menés par Peter Gadet, un ex-général de l'armée sudiste, ont attaqué une position militaire dans le comté de Mayom. Les rebelles ont le lendemain attaqué un campement dans ce même comté. 20 soldats ont été tués, selon l'armée. Les tensions militaires croissantes et des disputes

politiques suscitent une nouvelle menace pour le Soudan, alors que le plus grand pays africain se dirige vers la partition dans moins de trois mois, selon un haut responsable de l'ONU. La recrudescence des violences au Sud-Soudan a fait plus de 800 morts depuis janvier et a fait près de 94 000 personnes déplacées, toujours selon l'ONU. Le gouvernement du Sud-Soudan qui doit formellement déclarer son indépendance le 9 juillet, fait face à de nouveaux défis venant des insurgés et des milices sur son propre territoire. Il a organisé un référendum en janvier qui a vu la population voter en masse pour la sécession de la nord dominé par les Arabes. Ce vote faisait partie d'un accord qui a mis fin en 2005 à une guerre civile, dans laquelle deux millions de personnes ont été tuées. La SPLM accuse régulièrement Khartoum d'armer des milices dissidentes afin de déstabiliser le Sud-Soudan.



POINTS CHAUDS

Reconnaissance

Par Fouzia Mahmoudi

Les Européens sont-ils réellement prêts à reconnaître officiellement l'Etat palestinien ? C'est en tout cas ce que semble soutenir le président Sarkozy qui a affirmé que «la France soutenait les efforts déployés en vue de créer, dès le mois de septembre, un Etat palestinien». Cette déclaration qui évidemment n'engage à rien et qui restera à confirmer dans les mois à venir a été faite à Paris après la visite du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, accueilli la semaine dernière par le président français qui s'est montré, semble-t-il, particulièrement conciliant et bienveillant face aux revendications des Palestiniens. Dans ce sens, Gérard Araud, ambassadeur de France aux Nations unies, a déclaré de son côté lors d'une réunion du Conseil de sécurité que «la reconnaissance de l'Etat de Palestine est une option à laquelle nous réfléchissons actuellement avec nos partenaires européens, dans l'optique de créer un horizon politique à même de relancer le processus de paix». Si la France franchit le pas et reconnaît officiellement l'Etat palestinien, elle rejoindra une douzaine de pays, majoritairement d'Amérique latine, qui ont déjà exprimé leur soutien à l'AP au cours de l'année. Des prises de position qui risquent d'avoir de sérieuses conséquences pour Israël qui pourrait, une fois de plus, se retrouver isolé et mis au pied du mur. Car si l'ensemble de la communauté internationale, mis à part les Etats-Unis, venait à reconnaître l'Etat palestinien, cela nuirait fortement aux efforts israéliens de garder coûte que coûte une brutale domination sur le peuple palestinien. De plus, une telle marque de soutien à l'échelle internationale ne saurait être ignorée même par les Israéliens les plus extrémistes. Néanmoins, cette reconnaissance inespérée n'aura lieu que dans plusieurs mois et d'ici-là beaucoup de choses peuvent changer. A n'en pas douter, les Israéliens tenteront de noircir, comme ils savent si bien le faire, l'image des Palestiniens en Occident pour que les Européens hésitent à aller jusqu'au bout de leur initiative. Reste à savoir désormais à quel point la volonté des Européens et des Français notamment, sera forte et si elle pourra supporter la pression que les Israéliens ne manqueront pas d'exercer pour les dissuader de reconnaître l'Etat palestinien.

F. M.

Migrants d'Afrique Le pape appelle les pays riches à leurs responsabilités

Benoît XVI a lancé pour Pâques un appel appuyé à «la solidarité» et à l'«accueil» par tous les pays des exilés et réfugiés d'Afrique fuyant les troubles dans les pays arabes, et demandé que le dialogue et la diplomatie l'emportent rapidement sur les armes en Libye. A une semaine du grand rendez-vous de la béatification de Jean Paul II, Joseph Ratzinger a repris deux lignes de force de la doctrine de l'Eglise, que son prédécesseur évoquait souvent : l'accueil des réfugiés, et aussi, à propos de la Libye, le souhait que «la diplomatie et le dialogue» l'emportent sur «le langage des armes». Avant de prononcer la bénédiction «urbi et orbi» en 65 langues, le pape allemand a célébré la fête de la résurrection de Jésus-Christ, devant plus de cent mille mille fidèles massés devant la basilique Saint-Pierre, par un temps ensoleillé. Benoît XVI, qui vient de fêter le sixième anniversaire de son élection à la tête de l'Eglise et ses 84 ans, semblait en bonne forme. La semaine pascale n'aura pas été marquée comme l'an dernier par les scandales de pédophilie dans le clergé qui n'ont pas été abordés, mais par les questions de l'immigration et des catastrophes naturelles. «Aux nombreux exilés et aux réfugiés qui proviennent de différents pays africains (...) que se manifeste la solidarité de tous !», a exhorté Joseph Ratzinger. Dans plusieurs pays européens, les

réactions xénophobes et les limitations à l'immigration se multiplient. Les révolutions en Tunisie et en Egypte et le conflit en Libye ont amené de nombreux habitants, mais aussi des réfugiés de guerres africaines à fuir vers les pays voisins ou à franchir la Méditerranée vers l'Europe. Plus de 25 000 immigrés tunisiens et réfugiés africains ayant quitté la Libye ont ainsi débarqué dans le sud de l'Italie. «Que les hommes de bonne volonté soient éclairés pour ouvrir leur cœur à l'accueil, afin que de façon solidaire et concertée il soit possible de répondre aux nécessités pressantes de tant de frères», a insisté le pape. Benoît XVI a aussi souhaité qu'«en Libye, la diplomatie et le dialogue prennent la place des armes et que soit favorisé, dans la situation actuelle de conflit, l'accès des secours humanitaires». Dans tous les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, il a demandé que «la lumière de la paix et de la dignité humaine l'emporte sur les ténèbres de la division, de la haine et des violences». «Que tous les citoyens, et en particulier les jeunes, mettent tout en œuvre pour (...) construire une société où la pauvreté soit vaincue et où tout choix politique soit inspiré du respect pour la personne humaine», a-t-il dit, évoquant l'évolution incertaine des révoltes arabes.



Festival de musique gnaoua

La ville des Roses s'ouvre au chant gnaoui

■ La célébration du printemps artistique de Blida reprendra son air festif après plusieurs années d'absence.

Par Abia S.

Pour cette année, «Diwan Gnaoua» dirigé par Mohamed Bahaz en collaboration avec l'association «Tahadi Bitala» de Blida ont pris l'initiative de relancer le festival de la musique Gnaoua et célébrer le printemps de Blida durant trois jours à partir du 1^{er} mai prochain. Plusieurs groupes de musique «gnaouie», en l'occurrence «Diwane Gnawa (Blida)», «Africa Spirit (Alger)», «Diwane El-Bahia» (Oran), «Diwane Béchar», «Noudjoun Diwane» (Sidi-Bel-Abbès), «Sidi Blad» (Ghardaïa), «Ousfane» (Constantine) et autres diwanes issus des wilayas de Mostaganem et Mascara sont invités à cet événement traditionnel de la région. Les rues et ruelles de la ville des Roses, sa salle de spectacles «Mohamed-Touri» et la place mythique (Placet Ettout), vibreront durant ces trois jours aux sons des tambours, karkabou et gombri, à la grande joie des amateurs de ce genre musical qui est en passe de devenir un véritable phénomène de société. Ce rendez-vous populaire traditionnel n'exige pas des

salles de luxe ni d'endroits chics, ce sont les rues populaires et les grandes places qui ont pris coutume de l'accueillir. Pour les enfants, c'est un nouveau monde à découvrir, pour les adultes c'est un signe de richesse, de joie et une occasion pour apprécier les fêtes de la région. Cette musique populaire compte beaucoup d'adeptes à Blida grâce au groupe «Diwane Gnaoua» de Mohamed Bahaz, qui, depuis l'enfance n'a cessé de sillonner les rues et ruelles de la ville des Roses pour perpétuer cette sainte tradition. A chacun de ses passages, ce métis à la barbe blanche réussit par sa vitalité, son énergie et ses pas de danse aux sons des tambours, gombri et castagnettes, à électriser la foule et l'emmener dans un univers fantasmagorique, se laissant emporter par sa frénésie jusqu'à atteindre la transe finale. La musique gnaouie où le rythme, le mystique et la transe s'entremêlent, se confond avec le sacré et a de tout temps été considérée comme une thérapie traditionnelle en raison de la sensation de liberté et de réconfort qu'elle apporte à ceux qui la pratiquent. A. S.



Mettant fin à sa longue absence des salles parisiennes

Trois concerts d'Aït Menguellet

Après une très longue absence dans la plus algérienne des salles parisiennes, le chanteur kabyle Lounis Aït Menguellet y animera, à partir du 6 mai prochain, trois concerts. C'est ainsi qu'il se produira d'abord le 6 mai au soir à Achères, dans Le Sax, le lendemain au théâtre de Suresnes et le 8 mai à La Verrière, dans Le Scarabée, selon les précisions de Farid Ouahmed, coordinateur artistique du chanteur. Ces concerts interviennent en réponse à l'invitation du directeur du CCA, Yasmina Khadra, a indiqué l'intervenant.

Le choix de la région parisienne est «déliéré» du fait que l'artiste a «toujours voulu se faire entendre devant celles et ceux, nombreux, qui, pour des raisons matérielles, ne peuvent se rendre à ses concerts parisiens», a-t-il dit, ajoutant que Lounis Aït Menguellet continue ainsi son périple autour de la capitale française «avec la joie immense de se produire dans des salles moyennes, au plus près de son public».

L'auteur d'Asfru se produira tout de même à Paris, dans la magnifique salle du centre culturel algérien, les 1^{er}, 2, 3 juillet 2011, à l'occasion du 49^e anniversaire de l'indépendance nationale.

Cette tournée 2011 autour de la capitale française se terminera à la fin de l'année par un

concert-événement, dans une grande salle parisienne. Avant cela, et dans le cadre du Festival Tamazgha, organisé par Sud Culture, un concert aura lieu le 18 juin 2011 à 20h30 en plein air dans le cadre enchanteur du théâtre de la Sucrière, à Marseille.

Lounis Aït Menguellet avait déjà animé, à la mi-janvier dernier, trois concerts en région parisienne, à l'occasion de la célébration du nouvel an berbère, Yennayer. Né en 1950 dans le village d'Ighil Bwammas près de Tizi Ouzou, le chanteur est arrivé

à Paris au début des années 1970 où il s'impose comme l'une des grandes figures de la chanson kabyle de l'immigration. Il passe pour la première fois à l'Olympia en 1978, fait salle comble au Zénith dès 1985, et remplit régulièrement les stades de Tizi Ouzou, de Béjaïa et la salle Atlas à Alger.

L'artiste a longtemps été accompagné d'un seul instrument à corde (mandole et surtout guitare) et d'une percussion (derbouka). Il est souvent accompagné à la flûte par son fils Djaâfar. R.C.



Théâtre

«Thaourat Belahrèche» représentée à Tizi Ouzou

La pièce théâtrale «Thaourat Belahrèche» (la révolution de Belahrèche), une production du théâtre régional de Skikda, a été représentée à Tizi Ouzou devant de nombreux adeptes du quatrième art.

Cette pièce écrite par le scénariste Salim Souhali et mise en scène par la dramaturge Sonia, directrice du théâtre régional de Skikda, a été jouée vendredi soir au théâtre régional «Kateb-Yacine» de Tizi Ouzou, dans le cadre de sa programmation dans la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique».

D'une durée de 70 mn, cette œuvre théâtrale est une représentation chorégraphique animée par 25 comédiens, relatant les faits d'une jacquerie menée au début du XIX^e siècle par les paysans du Nord constantinois contre les percepteurs d'impôts du Beylek

d'alors, sous la houlette de Hadj Mohamed Ben Abdallah Belahrèche.

Le ras-le-bol de ces paysans atteint son paroxysme quand un chef de tribu fut assassiné par l'Agha, pour avoir défendu les siens contre le paiement de l'impôt, devenu insupportable pour cause de la disette frappant les habitants autochtones.

Fuyant les représailles, Belahrèche se réfugia dans la région de Jijel, sous le nom d'«El Boudali» (le errant). Appuyé par de nombreuses tribus du nord-est du pays, grâce au travail de prédicateur qu'il entreprit, il mena une lutte sans merci contre les éléments du Beylek, tout le long de la côte de Jijel, où le Bey Osmane dut envoyer 4 navires de guerre pour calmer la situation et arrêter Belahrèche. Mais toutes ses tentatives ont échoué.

A la tête d'une armée d'autochtones, Belahrèche mena en 1808 une expédition punitive contre le Beylik de Constantine et ses janissaires, et a failli prendre cette ville, mais, blessé dans une bataille, il dut y renoncer.

Quelque temps après, ce «Robin des Bois» algérien engagea une bataille contre le Bey de Constantine, et réussit à le tuer dans la région d'Ouled Aouat.

A la fin du spectacle, la troupe fut longuement ovationnée pour la qualité de sa prestation scénique, fait qui n'a pas manqué d'émouvoir M^{me} Sonia, qui a tenu à exprimer sa gratitude au public pour sa «formidable communion» avec les membres de sa troupe qui, a-t-elle dit, «ont évolué à l'aise sur une scène répondant aux normes du théâtre moderne». M.K.

Coup-franc direct



Zekri, plus modeste que lui tu meurs

Par Anouar M.

L'entraîneur du MC Alger, Nourreddine Zekri, s'est encore une fois distingué avec des déclarations fracassantes qui n'ont rien à envier à celles du coach portugais qu'il revendique comme son ego en Algérie. En effet, Zekri n'a pas trouvé mieux que de crier sur tous les toits qu'il était le «Mourinho» d'Algérie, même si ce dernier n'a encore rien fait qui puisse le rapprocher du coach lusitanien, étant donné qu'il n'a décroché qu'un titre de champion d'Algérie et une Super Coupe de l'Unaf avec l'ESS et qui a vu le président, Serrar, le renvoyer justement pour sa prétention démesurée, étant donné qu'il cherchait à être plus populaire que le boss lui-même. Le driver des Vert et Rouge ne semble pas s'accommoder au mot «modestie» qu'il ne reconnaît pas dans son vocabulaire, en témoigne le fait qu'il crie à la victoire au moindre résultat probant, se mettant une pression supplémentaire, car en football tout reste possible, et comme on dit souvent, «plus dur sera la chute». Aussi, il ne semble pas avoir retenu la leçon de l'ESS, puisqu'il refait les mêmes erreurs en s'immiscant dans des affaires qui ne le concernent pas car il vient de déclarer que le match retour se déroulera au stade du 5-Juillet devant 80 000 supporters, alors que le coordinateur de la section foot, Omar Ghrib, annonce qu'il aura lieu au stade de Bologhine.

A. M.

Maroc-Algérie

Des pressions pour faire jouer le match à Casablanca

Le président de la Fédération marocaine de football a subi des pressions de membres du bureau fédéral pour accepter la demande de Gerets de domicilier le match Maroc-Algérie à Casablanca afin que celui-ci ne trouve pas d'excuses en cas d'échec le 4 juin prochain, rapporte samedi la presse marocaine. Le président de la FRMF, Ali Fassi-Fihri, a subi des pressions de membres du bureau fédéral pour accepter la demande de Gerets de domicilier le match Maroc-Algérie au Complexe Mohammed V de Casablanca et accéder à toutes ses demandes afin que celui-ci ne trouve pas d'excuses en cas d'échec le 4 juin prochain, a souligné le quotidien «Al Ahdath Al Maghribia». De même source, on indique que le technicien belge avait menacé de démissionner si un autre stade était désigné pour abriter le match retour estimant que le nombre de spectateurs (70 000) pouvant influencer sur le côté psychologique de l'équipe adverse.

Hassan Yebda

«Il y a beaucoup de ferveur en sélection»

L'international algérien et titulaire du club italien de Naples, Hassan Yebda, a affirmé samedi que les Verts iront au Maroc pour ne pas perdre après la victoire de l'EN (1-0) contre le onze marocain. «Il y a beaucoup de ferveur et d'enthousiasme autour de la sélection nationale. Nous irons là-bas - (au Maroc) pour donner le meilleur de nous-mêmes, mais nous n'y allons pas pour perdre!», s'est exclamé Yebda, dans un entretien au site Foot Mercato. A une question sur le «parcours des Fennecs de la sélection d'Algérie dans ces éliminatoires de la CAN», Yebda a expliqué qu'«on a fait un mauvais départ en faisant des matches nuls à domicile contre le Rwanda et la Tanzanie». Ensuite, nous avons perdu en Centrafrique dans des conditions un peu difficiles. En plus il manquait énormément de joueurs. Contre le Maroc, ils sont tous revenus et nous étions en forme, ce qui nous a permis de les battre (1-0). Maintenant, il y a un match retour là-bas et il sera déterminant. Par ailleurs, le joueur napolitain a affirmé à propos du parcours de son équipe en championnat italien, après la défaite face au Milan AC qu'il restait «encore cinq matches», ajoutant qu'«on va déjà tenter de s'assurer une place en Ligue des champions». Sur sa carrière européenne, le meneur de jeu des Verts, a précisé qu'«au Benfica (en 2008/2009), on a fini troisième après avoir été premier au mois de janvier mais ça reste une belle année, je ne regrette rien. Aujourd'hui, avec Naples c'est pareil».



Italie

Bari et Ghezal rétrogradent

L'équipe de Bari, où évolue l'attaquant algérien AEK Ghezal, est officiellement reléguée en deuxième division, à l'issue de la 34^e journée du championnat d'Italie de football disputée samedi. Lanterne rouge depuis le début de la saison, l'équipe des Pouilles s'est inclinée une nouvelle fois samedi, à domicile, contre la Sampdoria, un autre menacé par la relégation (1-0) qui se donne, elle, un peu d'air. Bari compte 21 points, loin derrière la Sampdoria, 17^e et premier non-reléguable qui comptabilise 35 unités à quatre journées de l'épilogue. De leur côté, Lecce et Djamel Mesbah ont lourdement chuté contre

Genoa (4-2) et se retrouvent reléguables (18^e). Ils comptabilisent le même nombre de points que la Sampdoria, mais sont devancés au goal-average. Ghezal, qui a déclaré forfait pour la réception de la Sampdoria en raison d'une blessure aux adducteurs, est en copropriété entre Bari et Sienna. L'attaquant des «Verts» avait indiqué lundi dernier que son avenir sera décidé par les deux équipes qui détiennent chacune 50% de ses droits. L'équipe toscane, leader de la Serie B, aurait pu accéder dès vendredi en cas de victoire contre Portogruaro, mais elle a été surprise à domicile (2-1).

Championnat de Ligue 1/20^e journée

L'ESS à l'épreuve de l'USMB

■ En l'absence du leader dont le match qui était prévu face à la JSK est reporté, en raison de la participation des Canaris à la Coupe de la CAF, c'est le dauphin, l'ESS qui tentera de profiter de cette 20^e journée pour se rapprocher plus de l'ASO.

Par Anouar M.

Les gars d'El Kahla donneront la réplique à l'USM Blida sur leur antre du stade du 8-Mai. Les Sétifiens qui ont été éliminés de la Coupe d'Algérie reporteront tous leurs espoirs sur le championnat et feront tout ce qui est en leur possible pour remporter les trois points.

Les Noir et Blanc doivent l'emporter s'ils souhaitent se réconcilier avec leurs supporters. Le derby algérois entre l'USMA et l'USMH a perdu tout son charme, notamment après les rumeurs sur son report, ce qui amènera certainement les Harrachis à évoluer sans âme, surtout que le coach, Charef, avait donné deux jours de repos aux joueurs. Malgré cela, les Rouge et Noir feront tout pour remporter les trois points, car il s'agit d'un match très important pour eux et se doivent donc de l'emporter pour sortir de la zone rouge. Le coach français, Hervé Renard a été clair avec ses joueurs et leur a avoué qu'il n'acceptera aucun autre faux pas. La JSM Béjaïa rendra visite à la formation du WA Tlemcen qui se trouve dans une situation très difficile et qui a donc un besoin pressant de points. Le MCO qui souhaite accrocher une place sur le podium espère remporter un succès à domicile face au MCEE, chose qui reste dans ses cordes. L'USM Annaba qui traverse une étape difficile souhaite l'emporter face au

Les Sétifiens dos au mur



Ph. > D. R.

MCS, chose qui ne sera pas une sinécure connaissant la forme de cette dernière. Enfin, le CRB et même à huis clos ne devrait pas trouver de difficultés pour battre la formation de l'ASK qui est sur une mauvaise série de défaites et qui ont fait que la direction a eu recours à un changement au niveau de la barre technique.

A. M.

Programme des rencontres

- Lundi 25 avril 2011
- USMA-USMH (18h)
- ESS-USMB (18h)
- USMA-MCS (16h)
- WAT-JSMB (16h)
- MCO-MCEE (16h)
- CRB-ASK (16h) à huis clos
- ASO-JSK (reporté)
- CABBA-MCA (reporté)

Compétitions africaines inter-clubs (1/8^{es} de finale)

Le MCA prend option, la JSK humiliée

Le MC Alger, auteur d'un précieux nul en déplacement face à la formation angolaise de l'Inter Club de Luanda (1-1) a fait un pas décisif vers la qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, tandis que la JS Kabylie a compromis ses chances en Coupe de la Confédération après la lourde défaite essuyée devant Missile FC (3-0) samedi à Libreville. Auteur d'un retentissant exploit lors du tour précédent face aux Zimbabwéens des Dynamos FC, le MC Alger a réussi cette fois-ci à arracher le nul contre Inter Club (1-1) en match aller des 8^{es} de finale de la Ligue des champions. Réduits à dix après l'expulsion de Douadi dès la neuvième minute de jeu pour cumul de cartons, les hommes de Nouridine Zekri n'ont à aucun moment de la partie, laissé le doute s'installer, en dépit du but inscrit par Pedro Henrique de la tête à la 9^e minute. Les partenaires de



Zemmamouche ont tenu bon face aux assauts des Angolais, notamment dans le dernier quart d'heure, avant que le remplaçant Bensalem n'égalise dans le temps additionnel d'un tir lointain. Grâce à ce nul, les «Vert et Rouge» sont bien partis pour être présents à la phase de poules de la Ligue des champions pour leur première participation à cette presti-

gieuse compétition africaine. Mais rien n'est encore joué, il reste la manche retour qu'il faudrait bien négocier à domicile et confirmer ainsi le nul arraché à Luanda. En Coupe de la Confédération, la JS Kabylie a tenu une seule mi-temps avant de sombrer à Libreville face au Missile FC, il est vrai en infériorité numérique après l'expulsion de Nessakh et Berchiche. Les Militaires gabonais ont dû attendre la seconde période pour trouver la faille dans la défense algérienne sur un penalty de M'gani (47'), avant d'ajouter deux autres buts par Mintsa (60') et Plati (81'). L'équipe gabonaise s'est même permise le luxe de rater un penalty à trois minutes de la fin. Désormais dos au mur, les hommes de Rachid Belhout doivent sortir le grand jeu au match retour dans deux semaines au stade du 1^{er} Novembre de Tizi Ouzou pour espérer réaliser l'exploit de remonter son retard de trois buts.

ES Sétif

Dellacasa reste l'entraîneur en chef

Le technicien italien Giovanni Dellacasa est maintenu au poste d'entraîneur de l'Entente de Sétif (ligue 1 professionnelle de football), apprend-on, samedi après-midi, de l'intéressé. Dellacasa qui est resté éloigné de la barre technique durant plus d'une semaine, a précisé avoir reçu, dans la matinée, une correspondance officielle de la direction du club le confirmant dans ses fonctions de coach et désignant le Palestinien Saeed Hadj-Mansour en tant que directeur technique sportif (DTS).



Contactée par l'APS, une source proche de l'administration du club a confirmé

cette information, sous le couvert de l'anonymat, signalant toutefois que la

correspondance adressée à Dellacasa fait obligation à ce dernier de travailler «en étroite collaboration» avec Hadj-Mansour. Des supporters de l'Entente, approchés par l'APS, n'ont pas manqué de faire part de leur «inquiétude» devant cette «valse d'hésitations» des dirigeants (Dellacasa avait une première fois été «relégué» au poste d'entraîneur-adjoint et remplacé par Hadj-Mansour, ndr), d'autant, ont-ils soutenu, que les deux hommes «n'ont jamais donné l'impression de s'entendre».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

POINT D'ORDRE

Un débat sur le changement lui-même

Par Badis Guettaf

On est en droit d'attendre que les partisans du changement devraient revendiquer, en premier lieu, un débat sur le changement, mais aucun d'entre eux ne veut le demander. Pas plus ceux qui marchent, que le FFS, le PT, le FLN (même lui !), le RND (lui aussi !), le MSP (normal, il suit les deux précédents) et tous les autres dont on ne se rappelle pas les sigles ou dont on connaît le programme. Un débat c'est le minimum. Un grand débat, comme celui qu'on a eu pour la Charte nationale, mais avec chaque tendance au grand jour. Avec ses propositions et sa façon de voir l'Algérie, son peuple, ses jeunes, ses vieux, ses femmes, ses hommes, son école et son université, ses ouvriers et ses patrons, ses pauvres et ses riches, ses malades, ses sportifs, ses langues, son histoire, ses cultures et, par-dessus tout, son économie. C'est que c'est important l'économie, parce que c'est autour d'elle que tout tourne et que tout le monde s'agite. Parce que, sans elle, on peut parier qu'il n'y aurait pas une telle bousculade au portillon. Mais qu'importe, on ne commence pas par des procès d'intention, pour ne pas mal partir. On fait comme si tous les protagonistes, jusqu'à preuve du contraire, sont de gentils prétendants au bien-être des Algériens et que rien de ce qui les mobilise autant n'est étranger à l'intérêt suprême du peuple et de sa prospérité. Dès que la revendication sera faite et qu'elle sera acceptée, on balisera les choses au maximum pour éviter la cacophonie. Car, ils seront peut-être nombreux ceux qui accepteront de se présenter pour parler de leur «changement» et d'être interrogés par n'importe qui et pas seulement par des journalistes, qui savent d'avance quelles questions ne pas poser. Baliser veut dire simplement organiser l'opération. Choisir les thèmes, les classer, les répartir dans le temps, leur attribuer un temps de parole. Organiser la grille des médias, lister les intervenants et tirer au sort leur ordre de passage. Et tout ce qui fera que personne ne trouvera à redire sur l'équité des conditions de débat, ni sur la clarté des discours. La clarté des discours ! Là est la difficulté qu'il faut lever. Une solution radicale serait que soit adopté un canevas qui empêche les effets et les débordements oratoires. Les sujets seront cadrés et les réponses doivent rester en rapport avec eux. Une méthode serait la bienvenue, celle des questions fermées qui n'autorisent pas les approximations, les longues digressions et les perversions qui vont avec. Ainsi, pour chaque thème on établirait un questionnaire, que l'on pourrait même commander à des experts étrangers, pour éviter les manipulations. Le principe est d'obtenir les procédures du changement proposé pour chaque grande problématique. Par exemple, la notion de démocratie et celle des libertés publiques, seront éclatées en autant de cas de figure que la société peut rencontrer. Il en sera fait de même avec la question économique où il faudra, entre autres, que l'on puisse avoir les intentions précises sur l'usage des deniers de l'Etat, sur les véritables bénéficiaires des ressources nationales et sur le mode de gestion du service public. Et ainsi de suite, jusqu'à épuisement des thèmes. L'avantage du canevas est qu'il permettra un comparatif direct entre tous les types de changement. En plus, revendiquer ça et l'obtenir c'est déjà économiser au pays une longue série d'essais et d'erreurs tels que nous les observons depuis plus de deux siècles à travers le monde. **B.G.**

Accidents

Neuf morts et 61 blessés en une journée

26 ACCIDENTS de la circulation routière, dont 6 mortels et 20 corporels, ont fait 9 morts et 61 blessés à travers le pays durant la journée de samedi, selon un bilan de la Gendarmerie nationale rendu public dimanche. Ces accidents ont occasionné également des dégâts matériels importants à 32 moyens de locomotion impliqués. Les 6 accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Tlemcen (3 morts), Aïn Defla (2 morts) ainsi que Mascara, El Oued, Guelma et Constantine, (1 mort chacune), précise la même source. Les accidents corporels, au nombre de 20, sont survenus dans les wilayas de Médéa (1), Aïn Defla (1), Mascara (3), Tissemsilt (1), Relizane (3), Adrar (1), Ghardaïa (1), Oum El Bouaghi (1), Béjaïa (1), Tébessa (2), Jijel (2), Bordj Bou Arreridj (1), Souk Ahras (1) et Mila (1), ajoute la même source. **K. L.**

LES CHOMEURS SE RASSEMBLENT POUR CRIER LEUR RAS-LE-BOL



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

CRIMINALITÉ

Des voleurs de véhicules sous les verrous

■ Un cinquième mis en cause dans cette affaire est activement recherché par les gendarmes.

Par Hamid M.

Le procureur de la République près le tribunal de Draâ EL Mizan au sud de la wilaya de Tizi Ouzou a

Intempéries Nombreuses routes coupées à la circulation

DES AXES routiers sont coupés à la circulation dans les wilayas d'El Bayadh et de Biskra en raison de l'inondation de la chaussée ou du débordement d'oueds, indique dimanche un communiqué de la Gendarmerie nationale. Dans la wilaya d'El Bayadh, la RN 107 reliant la ville d'El Bayadh à celle de Ghardaïa est, en raison de l'inondation de la chaussée, coupée à hauteur d'Oued Mellal, commune de Ghassoul, précise le communiqué. Dans la même wilaya, le chemin communal n° 55 reliant la localité de Ras El Miad à celle de Sidi Khaled est pour sa part coupé à hauteur d'Oued Djedi (commune de Ras El Miad) en raison du débordement de ce dernier, ajoute le communiqué. Dans la wilaya de Biskra, le chemin de wilaya (CW) 36 reliant la RN 03 à la localité d'El Haouch et le CW 36 A reliant le CW 36 à la localité de Sidi Okba sont coupés à hauteur du pont Tayar Rassou, commune d'El-Haouch, ajoute encore le communiqué

placé hier trois individus sous mandat de dépôt et laissé un autre sous contrôle judiciaire pour association de malfaiteurs et vol de véhicules. Alors qu'un cinquième mis en cause dans cette affaire est activement recherché par les gendarmes. Selon les indications fournies par notre source, les malfaiteurs

dont un tôlier, volaient les véhicules avec les doubles des clés que ce dernier faisait faire quand les clients laissaient leurs véhicules dans son atelier. Un des véhicules volés par cette bande à un citoyen de la région de Draâ El Mizan a été récupéré. **H. M.**

Un terroriste de katibat Mizrana arrêté Il a déclaré être atteint d'une maladie mentale

SUITE à des informations faisant état d'un terroriste, B. M., activant au sein de Katibat Mizrana qui écume la région du Centre, les forces de sécurité ont entamé une enquête. C'est ainsi que les services de sécurité ont pu en effet démanteler un réseau de soutien au terrorisme. Le groupe terroriste en question a pu être démantelé grâce à une puce de téléphone de l'opérateur Nedjma. Cette puce appartenait à un certain B. Mustapha. Il s'agit d'un des frères du terroriste B.M. qui fait partie du groupe terroriste qui constitue la Katibat Mizrana. B. Mustapha a fini par être arrêté par les forces de sécurité en juin 2010. Au moment de son arrestation, l'accusé B. Mustapha a exhibé aux enquêteurs une carte de malade mental et du coup, il a refusé de répondre à leurs questions. Toutefois, les services de sécurité chargés de cette affaire ont fini par découvrir que le mis en cause était bel est bien en contact avec un certain Mohamed. Ce dernier terroriste a rejoint le maquis en juin 2007 et enrôlé au sein d'un groupe terroriste activant également dans la région centre du pays. Après trois mois, le mis en cause dans cette affaire a acheté trois autres puces pour pouvoir appeler les terroristes et son frère particulièrement et le tenir au courant des nouvelles de la famille et des descentes des forces de sécurité dans les parages pour éviter que ses visites ne coïncident avec l'une de ses descentes. Il est cité dans l'énoncé de l'arrêt de renvoi de l'affaire en question que le mis en cause s'est même déplacé dans la région de Aïn el Hammam à une cinquantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou. Au niveau de cette région, les deux hommes ont rencontré le dénommé Mohamed accompagné d'un autre terroriste armé d'un fusil d'assaut de type kalachnikov. C'est ainsi qu'ils ont pu leur remettre des médicaments et plusieurs autres caméras numériques. **Salah H.**